



**LE 14 MAI**

La Cité de l'Eau  
et de l'Assainissement



RÉTREAU   
 SPECTIVE  
— 2019 —

**Sylvie DOUE**  
DAM

# BILAN FINANCIER

## 2018

---

# SOMMAIRE

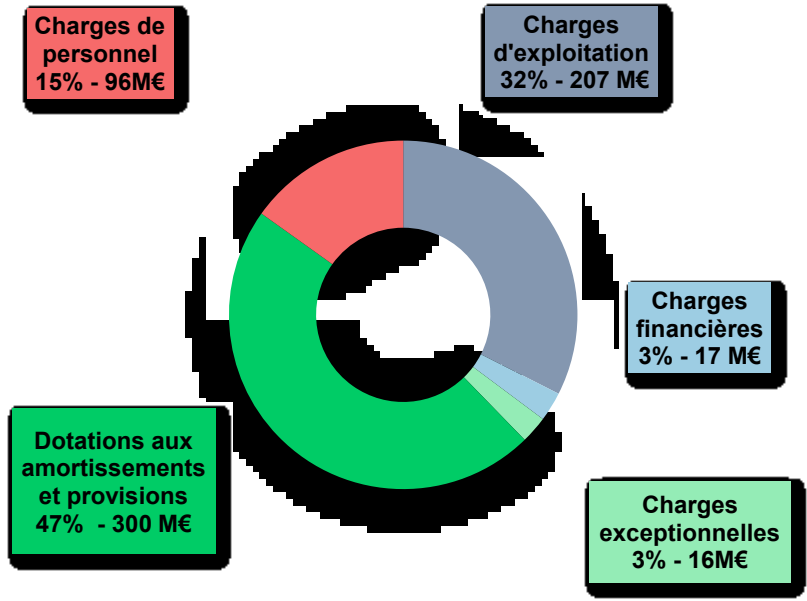
---

<b>01/ Répartition synthétique des dépenses en 2018</b>	<b>p 04</b>
<b>02/ Comparaison des comptes administratifs 2017 et 2018</b>	<b>p 06</b>
<b>03/ Les financements du SIAAP</b>	<b>p 10</b>
<b>04/ Des outils de maîtrise financière</b>	<b>p 14</b>

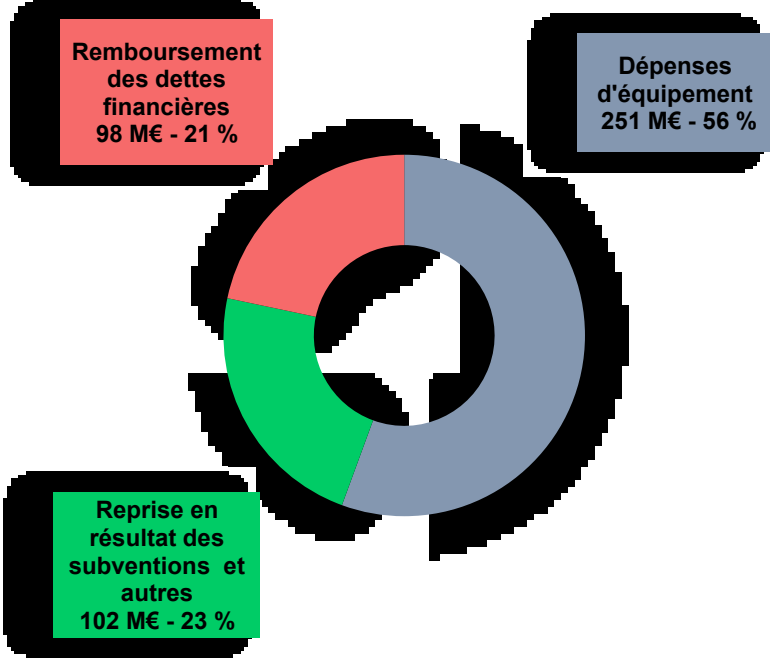
# 01 RÉPARTITION SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES EN 2018

# RÉPARTITION SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES EN 2018

## Dépenses de fonctionnement 637 M€



## Dépenses d'investissement 451 M€



02

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

## Le modèle économique : les principales composantes financières du SIAAP

- **Le flux de dépenses ou de recettes dépendent de :**
  - L'activité d'exploitation du SIAAP
  - La participation financière de partenaires institutionnels
- **Les flux constituant la capacité d'autofinancement du SIAAP :**
  - Les amortissements des immobilisations
  - La reprise en résultat des subventions
  - Le résultat de la section de fonctionnement
- **Les flux d'équilibre du budget fixés par l'exécutif du SIAAP :**
  - La redevance d'assainissement
  - Les emprunts bancaires

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

La section fonctionnement – en millions d’euros

	2018	2017
Charges d’exploitation (dont stocks)	207	200
Charges de personnel	96	89
Charges financières	17	19
Charges exceptionnelles	16	6
Dotation aux amortissements et provisions	300	278
Régularisation sur reprises de subventions	-	56
Résultat de l’exercice	47	61

	2018	2017
Redevance (zone SIAAP/Syndicats/Industriels)	513	500
Prime d’épuration	55	52
Produits divers (dont stocks)	21	19
Reprise en résultat des subventions et provisions	84	83
Transfert charges exceptionnelles	10	-
Régularisation sur reprises de subventions	-	56

- Un résultat en 2018 de 47 M€ vs 61 M€ en 2017
- L’augmentation des charges de personnel est liée à la reprise en régie de l’usine de Valenton (transfert de 6 M€ des charges d’exploitation vers les charges de personnel)
- Après prise en compte de ce reclassement, les charges d’exploitation augmentent de 13 M€ notamment suite aux coûts additionnels du traitement des boues de l’usine de Seine Aval
- 20 M€ de provisions ont été constituées en 2018



# COMPTES ADMINISTRATIFS 2018/2017

La section d'investissement – en millions d'euros

	2018	2017
Dépenses d'équipement	251	355
Remboursement des dettes financières	98	93
Dont CLTR	-	1,8
Reprise en résultat des subventions et provisions	84	83
Régularisation sur reprises de subventions	-	56
Opérations patrimoniales et charges à étaler	18	-
Excédent de l'exercice de la section d'investissement	47	61

	2018	2017
Subventions AESN et autres	80	114
Emprunts bancaires et AESN	53	118
Dont CLTR	-	0,9
Dotations aux amortissements et provisions	300	278
Affectation du résultat N-1	56	81
Régularisation sur reprises de subventions	-	56
Opérations patrimoniales et charges à étaler	8	-
Déficit de l'exercice de la section d'investissement	-	-

- Diminution des dépenses d'équipement (achèvement des premières opérations de la refonte de l'usine de Seine Aval)
- Les emprunts souscrits en 2018 le sont uniquement auprès de l'AESN

03

# LES FINANCEMENTS DU SIAAP

# LES FINANCEURS DU SIAAP

Les usagers : 73 % des recettes

**Paris et petite couronne : 1,065 €/m<sup>3</sup> en 2018**

**Grande Couronne : 0,620 €/m<sup>3</sup> en 2018**

**Produit de la redevance : 513 M€**

- Paris et Petite Couronne 435 M€
- Grande Couronne 68 M€
- Autres 10 M€

85 % du produit de la redevance 76 % des volumes  
13 % du produit de la redevance 21 % des volumes

Les autres financeurs :  
**185 M€ - (27 %)**

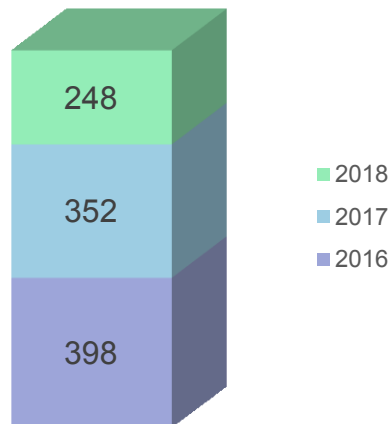
Dont 26% sont assurés par l'AESN

	2018	2017
<u>Agence Seine Normandie</u>		
Primes	55	52
Subventions	75	111
Prêts à taux 0	53	89
Sous-total	183	252
Emprunts bancaires		
Banque européenne d'investissement	0	28
Autres financeurs publics	2	1
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>281</b>

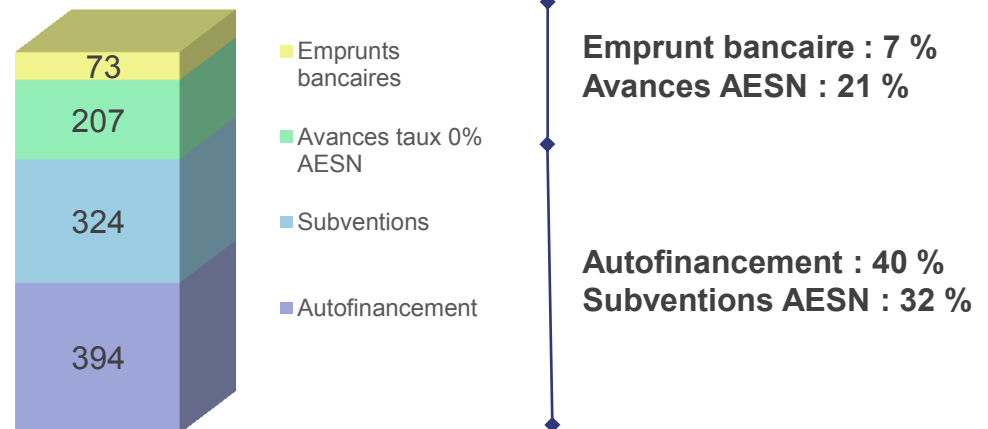
# LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

- **998 M€ de dépenses d'équipement sur la période 2016 à 2018**

Dépenses d'équipement



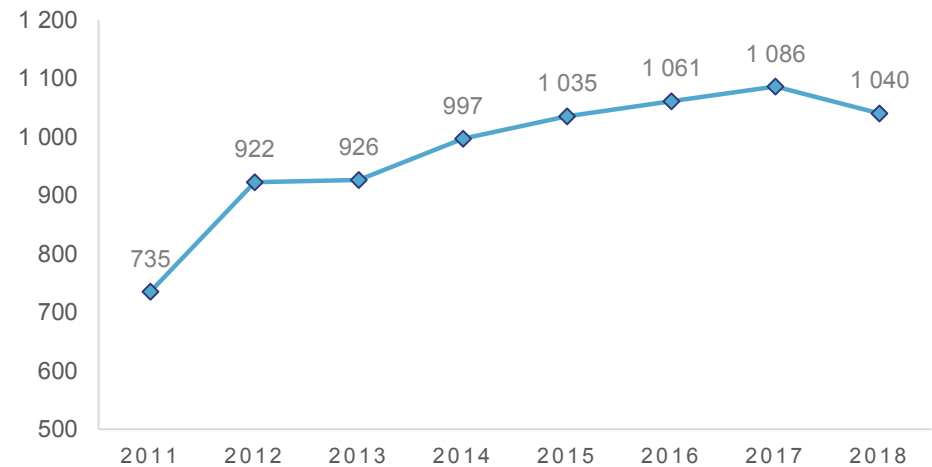
Financement des dépenses d'équipement



# UNE DETTE SAINTE ET MAÎTRISÉE

- ❖ Stabilisation de la dette
- ❖ Taux moyen de la dette en 2018 : 1,70 %
- ❖ Epargne brute 253 M€ vs 256 M€ en 2017
- ❖ Durée d'extinction de la dette de la collectivité 4,1 années
- ❖ 98,9 % de la dette classée en A1 sur la charte GISSLER
- ❖ 96,6 % des emprunts sont à taux fixe

ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE N (M€)



04

# DES OUTILS DE MAITRISE FINANCIERE

## Les avancées de SIAAP 2030

- Mise en place d'une nouvelle méthodologie de priorisation des investissements
- Un plan d'économies de fonctionnement issues des actions du Plan Stratégique
- Lancement du projet de contrôle de gestion intégré

## Le pilotage des équilibres financiers

- Le Comité des investissements, créé en 2012 : analyse les demandes d'investissements sur les aspects techniques et financiers
- Programme Pluriannuel d'Investissement : une perspective sur 10 ans
- Simulation à 10 ans de l'évolution des prévisions budgétaires, pour la Commission des finances
- Arbitrage quotidien de trésorerie et établissement d'un plan annuel de trésorerie

# CONCLUSION

**En 2018 l'augmentation de la redevance est limitée à 2 %**



**Après les usagers, l'AESN est un financeur prépondérant**



**La dette est saine et maîtrisée**





RÉTREAU   
 SPECTIVE  
— 2019 —

MERCI !